

Le window-dressing de la banque helvétique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 195

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. L'inégalité dès l'école

Comme toutes les fractions défavorisées d'une société qui cherchent à combler un handicap, les femmes ont à refaire une longue distance, creusée dès l'école (en fait avant déjà, « grâce » aux préjugés de nombreux parents).

L'éducation est donnée aux filles avec le sentiment plus ou moins avoué qu'il s'agit d'un investissement bien aléatoire, pour ne pas dire vain. Avec pour résultat que, sur cent jeunes filles terminant les classes primaires obligatoires, soixante seulement (contre nonante-cinq jeunes gens) poursuivent leur formation par un apprentissage ou une école.

Les Départements cantonaux de l'instruction publique et les associations intéressées ont à se prononcer d'ici octobre prochain sur l'égalité de principe de la formation des filles et des garçons. A supposer que l'accord se fasse sur ce principe, beaucoup restera à faire pour équilibrer les chances, dont l'étude prospective du professeur Kneschaurek résume brutalement la disparité actuelle : à seize ans, sept garçons pour trois filles vont en classes de maturité, trois garçons pour sept filles à l'Ecole normale, deux garçons pour une fille en apprentissage; et trois garçons pour sept filles choisissent — ou doivent se contenter — d'arrêter là leur formation.

2. Les absentes du dictionnaire

Le dictionnaire a des lacunes significatives. Ainsi notre langue française ne connaît pas de féminin pour toutes sortes de professions libérales apparemment réservées aux hommes : professeur, médecin, sculpteur, compositeur, administrateur, cadre d'entreprise, et autres métiers prestigieux.

A noter le corollaire de cette discrimination, qui n'est évidemment pas que de vocabulaire : dès qu'une profession perd de son prestige ou de son intérêt, elle se féminise — et cette évolution n'a rien d'une conquête, on le comprend bien. Il suffit de songer aux temps pas si éloignés où les femmes n'avaient pas accès aux bureaux, ni au bel emploi, de secrétaire ; aujourd'hui le secrétaire-homme est pour le moins général, scientifique, personnel ou d'association, et la demoiselle est « simple secrétaire ».

Autre effet de la discrimination de vocabulaire : une annonce rédigée en vue de susciter des candidatures des deux sexes (ou plus précisément de faire comprendre qu'une candidature féminine

pourrait être prise en considération faute de mieux) a un rendement décevant pour l'offreur d'emploi : il cherchait un(e) pharmacien(ne) ou un(e) traducteur(trice), et le voilà avec des dossiers émanant exclusivement de pharmaciennes et de traductrices ou de messieurs insuffisamment qualifiés. Les éventuels candidats répondant aux conditions auront jugé dévalorisant de solliciter un poste accessible même aux dames.

3. Le window-dressing de la banque helvétique

Si les femmes exerçant une profession représentent à l'heure actuelle, en Suisse, un bon tiers de la population active, elles se répartissent inégalement entre les secteurs (environ un quart dans l'agriculture et l'industrie, tout près de la moitié, exactement 47,7 % dans les services), et plus encore d'une branche économique à l'autre. Pour ainsi dire absentes dans l'industrie d'équipement, elles sont majoritaires dans l'industrie du tabac, des textiles, de la confection et du cuir, ainsi que dans de nombreux et importants secteurs

d'activité tertiaires : commerce de détail, hôtellerie-restauration, services médicaux, enseignement, « œuvres sociales » et « nettoyage ».

Dans tous ces secteurs, les femmes occupent le plus souvent des postes subalternes, à l'exception du commerce de détail où elles forment le gros des cadres moyens (chef de rayon ou de magasin, responsable des achats, etc.), mais non supérieurs (Coop et Migros notamment ne comptent aucune femme ayant rang de fondé de pouvoir).

Un secteur cependant joue actuellement à fond la carte féminine : la banque. Ce printemps, la Société de Banque Suisse, voulant joliment orner son jubilé, invitait M^{me} Girardin, première dame politique du pays, à siéger dans son Conseil. De son côté, plus discrètement, le Crédit Suisse poursuivait sa politique de promotion féminine en

Enquête sur la jeunesse suisse: portrait rassurant mais insuffisant

Effectué en automne 1971 par l'Institut d'analyses économiques et sociales, sur mandat de « La Suisse », société d'assurance sur la vie et contre les accidents, cette enquête a été publiée en partie sous forme de pages publicitaires dans des quotidiens romands. Le rapport complet, un livret de 111 pages, est maintenant disponible.¹

Les jeunes de quinze à vingt-cinq ans — la jeunesse est définie par cette classe d'âge — représente 16 % de la population résidente de la Suisse. Environ un million de personnes. Et pourtant elle est en diminution depuis le début du

¹ On peut obtenir l'enquête sur demande auprès de « La Suisse », assurance. Ceux qui désirent consulter un ouvrage plus substantiel peuvent lire « Jeunesse et société », aux Editions Payot.

nommant directrices deux des quelque cinquante femmes comptant parmi ses cadres moyens et supérieurs. Le Crédit Suisse poussait même jusqu'à inciter deux de « ses » entreprises romandes, l'Innovation et le Grand Passage, à faire entrer chacune une femme dans son Conseil d'administration. Le mouvement ne s'arrêtera évidemment pas là, et tous les espoirs sont permis aux principales dames-commis de l'Union de Banques Suisses pour le prochain Nouvel-An.

4. 19 sur 3090 à l'Annuaire fédéral

Avec 120 000 salariés, la Confédération est de loin la plus grande entreprise de Suisse du point

de vue du personnel occupé du pays. Son attitude en matière de promotion féminine a donc valeur exemplaire. Or, sur les 3090 fonctionnaires de haut rang (classes 3 à 1 et hors classe) qui encadrent les 31 000 collaborateurs des sept départements fédéraux et les 89 000 employés des PTT et des CFF, et qui à ce titre figurent au glorieux « Annuaire fédéral », on compte en tout et pour tout 19 femmes (0,61 %), soit 1 femme-cadre pour 163 hauts fonctionnaires masculins.

Cette maigre proportion se répartit inégalement d'un département à l'autre, l'Intérieur en occupant à lui seul la moitié, l'Office des assurances sociales se montrant particulièrement « féministe ». L'OFIAMT, qui relève du DEP de M. Brugger, compte également trois femmes parmi ses cadres. Pour le reste, c'est la dispersion-alibi,

jusque et y compris au Département militaire fédéral, grâce à M^{me} Weitzel, patronne des SCF.

Concernant la qualification de ces hautes fonctionnaires, notons que pratiquement toutes les Suissesses alémaniques ont fait leur dissertation et les Romandes au moins une licence.

Quant aux CFF (41 560 salariés) et aux PTT (47 430 agents, dont un bon quart de femmes), ils ne comptent aucune femme dans leurs cadres supérieurs.

Le 2 décembre dernier, M. Celio a déclaré accepter le postulat du conseiller national genevois Ziegler, qui rompait une lance en faveur des femmes fonctionnaires et de l'égalité des chances à la promotion. Résultats attendus pour les prochaines décennies.

siècle. La chute est encore plus rapide si l'on ne tient pas compte de l'apport des étrangers.

L'enquête a porté sur un échantillon de mille sujets, en Suisse allemande et en Suisse romande. Les résultats sont rassurants. Du moins le commentaire qui les accompagne donne cette impression. La plupart des jeunes ont fait une révolution capillaire et vestimentaire, mais seuls 6 % d'entre eux « s'efforcent activement à (sic) changer radicalement la société actuelle ». Près de la moitié d'entre eux se déclarent en parfait accord avec leur famille. Même proportion en faveur du mariage libre, mais la quasi totalité est prête à fonder un foyer. Parmi les activités préférées, la musique, le théâtre, le journalisme, la radio, la télévision et les soins aux malades arrivent en tête ; en queue de liste... les assurances (0,2 %), derrière la cordonnerie (0,3 %). La lecture reste la principale occupation des loisirs avant même les sports dont les Romands sont peu fervents (27 % n'en pratiquent aucun contre 9 % pour les Alémaniques).

Des surprises aussi. Peu de différence d'attitude entre les 15-19 ans et les 20-24 ans. Par contre le clivage est net entre les célibataires et les gens mariés. Plus que le vieillissement, le mariage est un facteur important d'intégration et de conformité aux normes établies.

Dans « Le regain américain », un livre à succès outre-Atlantique, Charles A. Reich exprime l'idée qu'une révolution inédite est en train de se faire, qu'une nouvelle conscience se forme dans la génération montante, caractérisée entre autres par des attitudes différentes envers le travail, la société et la vie en général; cette nouvelle conscience transformera finalement sans violence le visage de nos sociétés. Un regain suisse ? Ce n'est certes pas cette enquête qui nous permettra de répondre. Les questions sont trop grossières, trop vagues pour cerner les valeurs auxquelles les jeunes se réfèrent actuellement. On se rend compte que des hypothèses de ce genre ont fait défaut aux autres. Ce sondage a été effectué entre autres, dit l'introduction, « parce que beaucoup

de jeunes sont déjà nos collaborateurs. Beaucoup d'autres se préparent à le devenir. Pour les aider à faire carrière, il importe que nous les comprenions bien ». C'est bien cela : plus une étude de marché qu'un véritable portrait de la jeunesse. En voyant les résultats d'une enquête, il faut garder en mémoire ce fait que cite Serge Mallet dans son dernier ouvrage « Le pouvoir ouvrier » : des ouvriers interrogés en mai 68 sur les raisons de leur grève répondaient invariablement qu'ils exigeaient des augmentations de salaire. Des interviews plus poussées révélèrent finalement des raisons profondes : les conditions de travail qu'ils jugeaient inhumaines. Dans un premier temps l'individu donne de lui l'image que les moyens de communication lui ont quasiment imposé. Il a plus de peine à exprimer ce qu'il ressent vraiment, au-delà de l'image stéréotypée qu'il a de lui-même.

Plutôt qu'un portrait de la jeunesse, l'enquête de « La Suisse » présente un stéréotype de la jeunesse.